

**Association du Comité de Défense de l'hôpital Public de Sarlat et de sa Maternité**

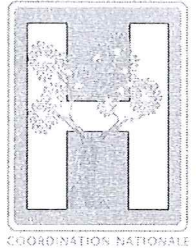
Adresse : 51 Avenue de Selves – 24200 Sarlat

Présidente : Anick Legoff

06 85 31 19 79

Secrétaire : Irène Leguay

06 38 50 48 69



Lettre ouverte à l'attention de  
Monsieur Le Président de la République

Monsieur Le Président,

Après la fermeture de l'unité de soins continus au centre hospitalier de Sarlat, la population du bassin sarladais est très inquiète de la décision de nouvelles restructurations au sein de notre hôpital public, dont la fermeture du service de chirurgie temps plein.

Nous considérons que supprimer ces services de soins :

- est une "perte de chance" pour les populations concernées et donc une fragilisation de la sécurité sanitaire pour les patients. La télémédecine ou l'hélicoptère ne pouvant compenser l'éloignement d'un hôpital.
- une détérioration de la qualité d'accueil et de l'égal accès aux soins pourtant mis en avant aujourd'hui par le ministère de la santé.
- un risque supplémentaire de fragiliser autant le secteur hospitalier que le secteur libéral périphérique, ce qui est là aussi en contradiction avec la volonté affichée à la fois par vous-même et par le Ministère de la santé pour lutter contre les déserts sanitaires.

Nous sommes stupéfaits qu'au détriment d'une pratique démocratique indispensable (et pourtant affichée par les services de l'État dont le vôtre) les personnes directement concernées (élus, usagers et personnels) ne soient pas consultées.

Nous sommes stupéfaits que les décisions prises aujourd'hui aient volontairement occulté le contenu d'un rapport commandité par l'Agence Régionale de la Santé d'Aquitaine et réalisé dans le service de chirurgie par d'éminents experts, qui préconisaient la réouverture des soins continus et le développement des activités chirurgicales de l'établissement.

Au nom d'une indispensable santé de proximité améliorée, au bénéfice des populations et des territoires concernés (entre 60 et 80 000 habitants), nous demandons le maintien et le renforcement de notre service de chirurgie, garant de la sécurité et de la qualité sanitaire. Notre association est déterminée à utiliser y compris son droit de plainte pour non assistance à personne en danger.

Après les désastres du sarkozysme, nous attendions d'un gouvernement se déclarant soucieux de sauver nos services publics et notre modèle social, des mesures à la hauteur de la crise sanitaire actuelle. La loi Bachelot (HPST) et les Agences régionales de santé (ARS) sont toujours là et leur rôle est toujours le même : on continue à regrouper les services sanitaires en créant de grandes structures, à fermer des services et par conséquent à augmenter les déserts sanitaires, sans faire de bilan officiel des dégâts occasionnés par les fusions, sans concertation des personnes concernées et surtout sans analyse des besoins des personnes et des territoires...Des démarches administratives à objectif essentiellement financier, continuent à être menées de manière autoritaire et technocratique.

Monsieur Le Président, nous vous demandons solennellement de ne plus tolérer que le droit fondamental d'accès aux soins soit mis en péril par l'application pratiquement sans faille de la loi HPST, de déclarer un moratoire sur l'ensemble des fermetures de services de soins publics et de proximité, de décider de l'instauration d'un vrai débat démocratique.

A Sarlat, nous vous demandons d'intervenir en urgence pour que la décision de fermeture de notre service de chirurgie temps plein soit suspendue, que les 3 postes de chirurgiens en activité sur l'établissement soient maintenus en attendant la mise en œuvre d'un nouveau projet médical et chirurgical capable de satisfaire les besoins sanitaires des habitants de notre bassin de vie.

Dans l'attente d'une réponse positive de votre part, nous vous adressons nos remerciements anticipés et nos salutations militantes.

Sarlat, le 7 novembre 2013  
Pour l'Association du Comité de Défense de l'hôpital de Sarlat  
La Présidente  
Anick Legoff